

25 fév 2010 -16:00

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 26 février 2010

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Régie des bâtiments : extensions du palais de justice de Liège
- Membres du personnel du SPF Finances : mesures transitoires jusqu'à l'implémentation de la classification des fonctions du niveau A
- Majoration du montant par kilomètre de l'indemnité pour utilisation d'une bicyclette
- Financement des frais de fonctionnement de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz pour 2010
- Financement alternatif de la sécurité sociale
- Emploi : introduction de la carte de travail pour jeunes peu qualifiés
- Mise à l'emploi des demandeurs d'emploi ayant une aptitude au travail réduite
- Simplification administrative : introduction du titre-repas électronique - Deuxième lecture
- Harmonisation des législations européennes en matière de crédit à la consommation - Deuxième lecture
- Soutien de l'OTAN à l'Union africaine : déploiement d'un militaire belge à Addis Abeba
- Première partie du programme 2010 des prêts d'Etat à Etat
- Opérations B-FAST en janvier 2010 en Haïti et en Albanie
- Financement d'une initiative en matière de diplomatie préventive
- Assentiment au Protocole modifiant la Convention entre la Belgique et les Pays-Bas tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale
- Assentiment à l'Accord sur les privilèges et immunités du Secrétariat du Central European Free Trade Agreement
- Amélioration de la protection juridique des policiers
- Gestion des nuisances sonores à Brussels Airport

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be)